



ma vie en vert

Les (r)évolutions sont partout : dans nos habitudes de tous les jours comme en matière de santé, l'écologie s'invite à la maison. Démonstration. c. l.

ON CONSOMME DURABLE AU QUOTIDIEN

MA BAGUETTE EST VERTE

Guettez bien son logo : la Bleuette est une baguette dont les blés sont issus d'une agriculture raisonnée. C'est moins strict que le bio, mais c'est un début. Elle est vendue 0,80 € dans quelque deux cents boulangeries, avec un sac réutilisable, en coton bio et équitable.

MES SUSHIS CHASSENT LE THON

Alors que le Grenelle de la mer met en œuvre ses premières actions, le thon rouge est enfin rayé de la liste de certains bars à sushis, comme le Sushi Bâ (www.sushiba.com). À vous de privilégier ces enseignes responsables.

MES SACS SONT CHICS

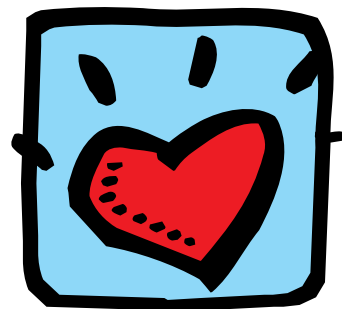
Finis les sacs de caisse non biodégradables, qu'ils soient gratuits ou payants. Plus d'excuse pour oublier son cabas ! Alternative : le filet de grand-mère (5,80 €, sur www.eco-sapiens.com) ou le bon vieux panier en osier à la Jane Birkin (époque Gainsbourg).

MON CHAUFFE-EAU EST BIO

Investissez dans un chauffe-eau solaire ou un poêle à bois. Conformément au Grenelle de l'environnement, la nouvelle feuille de route du gouvernement accorde une priorité au développement des énergies renouvelables, qui devraient, d'ici à 2012, progresser de 50 %.

SAINT-VALENTIN

Dites-lui votre amour dans Le Figaro !



Faites paraître une annonce dans **le carnet** DU JOUR

Téléphone : 01 56 52 27 27

Télécopie : 01 56 52 20 90

E-mail : carnetdujour@figaromedias.fr

ON PREND SOIN DE NOUS DU PROGRÈS DANS L'AIR

MES PARTICULES SONT SURVEILLÉES

On trouve des nanoparticules partout : dans nos shampoings, nos chaussettes... Très prometteuses, ultra-fines, aux propriétés variées, elles ne sont pas sans risques pour la santé et l'environnement. N'hésitez pas à vous informer et à vous exprimer grâce au débat public qui leur est consacré sur www.debatpublic-nano.org

MON INTÉRIEUR RESPIRE MIEUX

Les quarante substances chimiques les plus préoccupantes seront retirées du marché fin 2010 grâce à la mise en application de la directive européenne REACH. Objectif : prévenir les risques environnementaux et sanitaires. Pour limiter la pollution intérieure, privilégiez des produits d'entretien écolabélisés ou sans solvants (www.air-interieur.org).